1er RALLYE RÉGIONAL
DU PAYS SAINT-AFFRICAIN

RÈGLEMENT PARTICULIER

A.S.A SAINT AFFRIQUE

ST-AFFRIQUE RACING TEAM START

AVEYRON CONSEIL DÉPARTEMENTAL

FFSA COUPE DE FRANCE RALLYE

LIGUE OCCITANIE SPORT AUTO MIDI-PYRENEES

Les 18, 19 et 20 Août 2017

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

Les rallyes français sont disputés conformément au Code Sportif International (et ses Annexes) de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA), au règlement de la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) et au règlement particulier de chaque rallye

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement : Lundi 26 Juin 2017
Ouverture des engagements : Lundi 3 Juillet 2017
Clôture des engagements : Lundi 7 Août 2017
Parution du road-book : Samedi 12 Août 2017
Dates et heures des reconnaissances :
Samedi 12 Août 2017 de 8h à 12h et de 14h à 19h,
et Samedi 19 Août 2017 de 8h à 11h.
Vérifications administratives : Vendredi 18 Août 2017 de 16h à 20h,
et Samedi 19 Août 2017 de 8h à 11h.
Café du Jardin (Siège de l'ASA) - 63, boulevard de Verdun -12400 Saint-Affrique.
Vérifications techniques : Vendredi 18 Août 2017 de 16h à 20h15,
et Samedi 19 Août 2017 de 8h à 11h15. Boulevard de la Capelle
12400 Saint-Affrique.
Heure de mise en place du parc de départ : Vendredi 18 Août 2017 à partir de 16h,
Jardin public Saint-Affrique.
1ère réunion du Collège des C.S. : Vendredi 18 Août 2017 à 20h30
Salle du boulodrome Saint-Affrique.
Publication des équipages admis au départ : Samedi 19 Août 2017 à 12h30
Jardin public Saint-Affrique.
Publication des heures et ordres de départ : Samedi 19 Août 2017 à 12h45
Jardin public Saint-Affrique.
Départ : 1ère Étape : Saint-Affrique (Jardin public) Samedi 19 Août 2017 à 13h30.
Arrivée : 1ère Étape : Saint-Affrique (Jardin public) Samedi 19 Août 2017 à 17h48.
Publication des résultats partiels de la 1ère Étape : Samedi 19 Août 2017 à 20h30.
Jardin public Saint-Affrique.
Départ : 2ème Étape : Saint-Affrique (Jardin public) Dimanche 20 Août 2017 à 8h.
Arrivée finale : Saint-Affrique (Jardin public) Dimanche 20 Août 2017 à 14h42.
Vérification finale : Dimanche 20 Août 2017 à 15h au Garage SILIGOM,
Avenue Jules Bourgougnon - 12400 Saint-Affrique.
Publication des résultats du rallye :
Dimanche 20 Août 2017, 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé.
Remise des prix : Dimanche 20 Août 2017 sur le PODIUM à partir de 16h.
Jardin public Saint-Affrique.

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de Saint-Affrique organise le :
1er Rallye Régional du Pays Saint-Affricain en qualité d'organisateur administratif.
Le présent règlement a été enregistré par la Ligue Sport Auto Occitanie Midi-Pyrénées, le 26 Juin 2017 sous le N° R 32, et le N° 606 par la FFSA sous le permis d'organiser.

Comité d'Organisation

Président : Alain ARA-OSANZ (139538/09.06)
Membres : Comité d'organisation de l'ASA Saint-Affrique, et de Saint-Affrique Racing Team.
Secrétariat du Rallye : Café du Jardin - 63, boulevard de Verdun - 12400 SAINT-AFFRIQUE.
Téléphone : Président : 06 11 76 12 48 – E-mail : alain.ara@sfr.fr
Permanence du Rallye : Café du Jardin - 63, boulevard de Verdun - 12400 SAINT-AFFRIQUE.
du Vendredi 18 Août 2017 à 8h et jusqu'à la fin de l'épreuve. Tél. : 06 11 76 12 48.
Adresse E-mail : asa.saintaffrique@sfr.fr
Téléphone PC Course : 05 65 97 59 87

Organisateur technique

Nom : Yannick JAMMES (186033/09.06)
Adresse : 401, chemin du Coteau des Cazes -12400 SAINT-AFFRIQUE.
Tél. : 06 11 13 66 82 – E-mail : saintaff.racingteam@gmail.com

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège : Franck DEL SANTO (3166/09.14)
Membres du Collège (C.S) : Michel VERGNES (1740/09.01) - Guy DESTRESSE (47645/09.06)
Secrétaire du Collège : Sylvie POUJOL (227594/09.06)
Directeur de Course : Patrice MARTY (9699/09.15)
Directeur de Course Adjoint : Yves ESCLOUPÉ (76046/09.03)
Directeur de Course ES : Jacques LE GALL (9383/04.13)
Directeur de Course ES Adjoint : Guy ANDRIEU (144925/09.06)
Commissaire Sportif ES : Marcel CABROL (14590/09.15)
Observateur : Jacques ÉTIENNE (17167/09.05)
Classements et temps : Nicole BONNET (7422/09.01)
Sécurité Médicale : Jacques BOISSIER - Médecin Chef : ASSM 30
Commissaire Technique responsable : Yves PÉRIÉ (54790/09.09)
Commissaires Techniques : Jean-Michel OTTAVI (1534/08.16) - Jacques IMBERT (5642/07.03)
Philippe MARTINEZ-MATÉOS (53357/09.01) - Bernard SANGLA (8230/09.01)
Chargés des relations avec les concurrents :

Jacques JONQUIÈRES (9859/09.05)

Delphine GRAUBY (163789/08.11)

NB : les Commissaires Sportifs seront au nombre de trois ou cinq dans tous les rallyes.

Vérifications publicités : Lionel CALAGE (6734/09.06)
Liaisons Radio : Gilbert VALDEBOUZE
Juge de faits : Lionel CALAGE (6734/09.06)
Chargés des relations presse : Françoise PÉRIÉ (162530/08.16)
Christophe BRÉFUEL (224849/09.06)

1.2P. ÉLIGIBILITÉ

Le 1er Rallye Régional du Pays Saint-Affricain compte pour :
La coupe de France des Rallyes 2017 (Coefficient 2)
Le championnat de la Ligue Sport Auto Occitanie Midi-Pyrénées 2017
Le challenge ASA Saint-Affrique 2017

1.3P. VÉRIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives qui auront lieu : Vendredi 18 Août 2017 de 16h à 20h, et Samedi 19 Août 2017 de 8h à 11h au Café du Jardin (Siège de l'A.S.A.) 63, boulevard de Verdun - 12400 SAINT-AFFRIQUE.
Les vérifications techniques auront lieu : Vendredi 18 Août 2017 de 16h à 20h15, et Samedi 19 Août 2017 de 8h à 11h15 - Boulevard de la Capelle - 12400 SAINT-AFFRIQUE.
Les vérifications finales seront effectuées : Garage SILIGOM.
Avenue Jules Bourgougnon - 12400 SAINT-AFFRIQUE.
Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

*3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS*3.1.5P.

Toute personne qui désire participer au 1er Rallye Régional du Pays Saint-Affricain doit adresser la demande d'engagement et la fiche de reconnaissances, dûment complétées, ainsi que la photocopie des permis et licences de l'équipage avant le : Lundi 7 Août 2017 minuit (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante :

Monsieur Loïc ROBLIN - 15, rue Chevreul - 12400 SAINT-AFFRIQUE

3.1.10P. **Le nombre des engagés est fixé à 120 voitures maximum.**

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- Avec la publicité facultative des organisateurs : **290 €**
- Sans la publicité facultative des organisateurs : **580 €**

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Les chèques seront établis à l'ordre de ''Saint-Affrique Racing Team''.

ARTICLE 4P. VOITURES ET ÉQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.
L'assistance sera autorisée dans le parc d'assistance situé à LAURAS.
Seulement aux véhicules munis du stick **Assistance** collé côté droit du pare brise.

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

4.6.1. Identification des voitures

Conforme au règlement standard FFSA.

A cet effet, chaque voiture devra être équipée à l'avant (à l'emplacement initialement prévu sur le modèle de série pour la plaque d'immatriculation) d'un support, d'une surface au moins égale à la plaque d'immatriculation (520 mm X 110 mm) permettant le positionnement de l'identification promotionnelle. L'absence de cette plaque entraînera les pénalités prévues à l'article 5.4 du présent règlement. **Les concurrents, dont les spécificités techniques figurant sur la fiche d'homologation de leur voiture ne permettraient pas de respecter les dispositions ci-dessus, seront autorisés à apposer la publicité sur la face avant de la voiture, de manière visible. Dans ce cas, l'emplacement devra, au préalable, avoir été validé par le Commissaire en charge de la publicité ou le Commissaire Technique Responsable.**

ARTICLE 5P. PUBLICITÉ

La publicité collective obligatoire est : Profil + : plaque immatriculation.

Publicités rachetables : GT2i et Coste TP : hauts pare-brise.

ARTICLE 6P. SÎTES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le 1er Rallye Régional du Pays Saint-Affricain représente un parcours de 175,900 km.
Il est divisé en 2 étapes et 5 sections.
Il comporte 5 épreuves spéciales d'une longueur totale de 40,5 km.
Les épreuves spéciales sont : ES 1/2 : Mascourbe : 7,5 Km. - ES 3/4/5 : Crassous : 8,5 Km.
L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu le Samedi 12 Août 2017 de 8h à 12h
et de 14h à 19h, et le Samedi 19 Août 2017 de 8h à 11h.
Le road-book sera disponible au : Bar - Restaurant chez Brigitte
Rond-point de la Gare - Avenue Maurice Fournol - 12400 SAINT-AFFRIQUE

ARTICLE 7. DÉROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GÉNÉRALES RELATIVES AUX CONTRÔLES

7.2.11P. Les signes distinctifs des Commissaires sont :
Commissaire de route : Chasuble JAUNE.
Chef de poste : Chasuble ORANGE.

ARTICLE 8P. RÉCLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX et COUPES

La répartition se fait de la manière suivante :
Les classes A5K, A6K, A7K et A7S seront regroupées avec leurs classes respectives A5, A6, A7.
Groupe Z : comme les autres groupes. Les prix ne sont pas cumulables.
Chaque prix sera accompagné de deux trophées.
Un prix sera attribué au premier équipage 100 % féminin.
La remise des prix se déroulera : Dimanche 20 Août 2017 sur le PODIUM à partir de 16 h.

Général		
Premier		400 €
Deuxième		350 €
Troisième		290 €
Groupes		
Premier	Si moins de 4 partants : 200 €	290 €
Deuxième	De 4 à 7 partants	200 €
Troisième	Si plus de 7 partants	110 €
Classes		
Premier	Si moins de 4 partants : 145 €	290 €
Deuxième	De 4 à 9 partants	145 €
Troisième	De 10 à 15 partants	80 €
1er équipage féminin : 50 € + Coupes et fleurs		

Nos partenaires dans la course

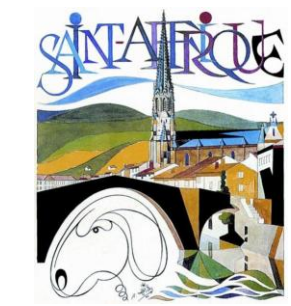

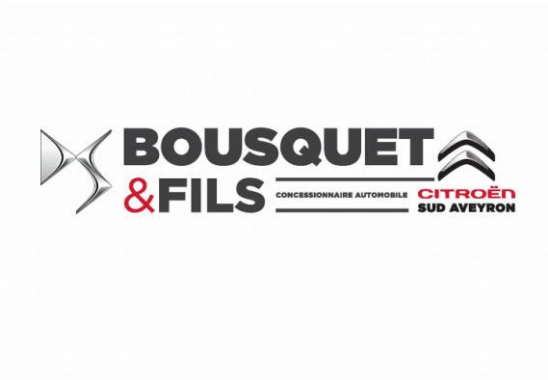

Challenge pneus Maury

Le Café du Jardin

Saint-Félix de Sorgues

Saint-Jean et Saint-Paul

1er Rallye Régional du Pays Saint-Affricain

les 18, 19 et 20 Août 2017

Fiche de reconnaissances

(A joindre obligatoirement avec le bulletin d'engagement)

(Cochez votre session de reconnaissances)

☐ Session 1 : Samedi 12 Août 2017 : 9h à 12h - 14 h à 19h.

☐ Session 2 : Samedi 19 Août 2017 : 8h à 11h.

Nom et prénom du Pilote :

N° Licence : Code ASA :

Nom et prénom du Copilote :

N° Licence : Code ASA :

Véhicule utilisé :

Marque : Type :

Immatriculation : Couleur :

Véhicule utilisé :

Marque : Type :

Immatriculation : Couleur :

Signature :

1er Rallye Régional du Pays Saint-Affricain

FICHE VÉHICULE ASSISTANCE

Dans le cadre de l'organisation du parc d'assistance de LAURAS et afin de définir votre emplacement, nous vous demandons de joindre avec votre engagement cette fiche de renseignements dûment complétée.

Horaire d'ouverture du parc (placement des assistances par l'organisation) **vendredi 18 août de 16h à 19h et samedi 19 août de 8h30 à 12h.** Nous vous demandons donc d'arriver **avant 12h**, sinon à partir de cet horaire les emplacements ne seront plus garantis par l'organisation.

Un **seul véhicule** d'assistance et **une tente**, par voiture engagée est autorisée dans chaque parc d'assistance pendant toute la durée du rallye. Ce véhicule sera identifié par **le sticker d'identification** collé sur le pare-brise du véhicule, et vérifié à chaque entrée de parc.

La surface occupée dans un parc sera limitée avec comme valeur minimum **60 m²**

Toute surface supplémentaire sera facturée **10€ TTC** le m², la demande devra accompagner la feuille d'engagement accompagnée du chèque correspondant.

Nom et prénom du concurrent : _____ N° portable impératif : _____

Nom et prénom des équipages avec qui vous aimeriez être placé :

_____

_____

Si vous désirez être placé avec les équipages ci-dessus, merci de confirmer par mail ou par téléphone à :

M. Benoit SERRES (responsable du parc) : serres.benoit@orange.fr - Tél. : 06.32.60.01.45

VÉHICULE D'ASSISTANCE UTILISÉ

Type de véhicule d'assistance : (cochez le véhicule)

Fourgon : ☐ 19 T : ☐ Semi-remorque : ☐ Nombre de véhicule :

Longueur et largeur du véhicule (y compris tente, auvent, bâche, structure légère …)

Schémas de disposition de la structure avec les dimensions en m.

FICHE À JOINDRE AU BULLETIN D'ENGAGEMENT

1er Rallye Régional du Pays Saint-Affricain les 18, 19 & 20 Août 2017

BULLETIN D'ENGAGEMENT

A retourner dûment rempli avec la fiche de reconnaissances, **la photocopie des permis et licences de l'équipage**, avec les droits d'inscription fixés à : **290 €uros**, avant le Lundi 7 Août 2017 minuit, à l'adresse suivante :
Monsieur Loïc ROBLIN - 15, rue Chevreul - 12400 SAINT-AFFRIQUE

Ne rien inscrire dans ce cadre, réservé à l'organisation

Date de réception	N° Ordre	Paiement	Groupe	Classe	Administratif	Technique	N° Course

	CONCURRENT	PILOTE	COPILOTE	VOITURE
Nom				Marque :
Prénom				Modèle :
Adresse				Cylindrée Cm3 :
Date et lieu Naissance				Type :
Tél. Fixe				Année :
Portable				F. Homologation :
E-mail				P. Technique N° :
Licence N°				**J'engage ma voiture en :**
Code ASA				**GROUPE :**
Nationalité				**CLASSE :**
Permis N°				Je soussigné M. prête ma voiture à M. afin de participer au 1er Rallye régional du pays Saint-Affricain 2017. Fait à : Signature :
Délivré le, à				
Signatures				